



Formation initiale / débutant et test CACES® R486 plateforme élévatrice mobile de personnel (pemp) (catégories A - B - C)

Personnes concernées

Toute personne appelée à manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP)

Objectifs de la formation

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des plateformes élévatrices de personnel toutes catégories confondues et maîtriser les compétences suivantes :

- Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'une plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP) à élévation multidirectionnelle & verticale.
- Maîtriser les conditions d'équilibre des PEMP.
- Réaliser les opérations de mise en place, de conduite et les manoeuvres des PEMP à élévation multidirectionnelle de type 1 & 3 en respectant les règles de sécurité.
- Réaliser les opérations de conduite et les manoeuvres des PEMP à élévation multidirectionnelle & verticale en respectant les règles de sécurité.
- Charger et décharger une PEMP sur un porte-engins en sécurité (optionnel en fonction de la catégorie).
- Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien quotidien en identifiant les éventuels dysfonctionnements ou anomalies de la plate-forme pour en rendre compte.

Contexte

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998.

Contenu de la formation

FORMATION THÉORIQUE (COMMUNE À L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES DE LA R.486(A))

A l'issue de ce module le bénéficiaire de la formation sera capable de :

- Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, l'accompagnateur, ...).
- Connaître la technologie des PEMP utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les principes de fonctionnement, ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
- Identifier les différents types de PEMP, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
- Connaître et maîtriser les conditions d'équilibre et les facteurs de stabilité des PEMP pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.

- Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des PEMP.

- Savoir exploiter les PEMP et maîtriser les principaux risques (adéquation à la tâche et limites d'emploi, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).

- Connaître et effectuer les vérifications d'usage des PEMP (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

FORMATION PRATIQUE (SUR LA CATÉGORIE CONCERNÉE)

A l'issue de ce module le bénéficiaire de la formation sera capable de :

- Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la PEMP (documents, contrôle visuel, état des dispositifs de sécurité, niveaux, ...).
 - Effectuer et maîtriser toutes les manoeuvres de conduite de la PEMP, de levage/descente de la plateforme y compris en configuration de secours, ainsi que l'entrée/sortie en sécurité de celle-ci. Maîtriser la communication avec le chef de manoeuvre et l'accompagnant.
 - Vérifier l'état de la PEMP (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.
- MODULE UTILISATION EPI EN PEMP
- Connaître les différents moyens de connexion HARNAIS / PEMP.
 - Comprendre les risques liés à une mauvaise utilisation.
 - Savoir exploiter la notice du harnais et son utilisation en PEMP si applicable.



Formation initiale / débutant et test CACES® R486 plateforme élévatrice mobile de personnel (pemp) (catégories A - B - C)

- Porter un EPI contre les chutes de hauteur en lien avec l'utilisation d'une PEMP et la réglementation (article R.4323-106 du Code du Travail).
- Réussir l'évaluation des acquis (théorique et pratique) concernant le port des EPI en lien avec le point U27 du FAQ de la CNAM.

Code RS ou RNCP

Code RS : Catégorie A – RS7000

Certificateur : Institut National Recherche Sécurité

Date d'échéance de l'enregistrement : 18-12-2029



Formation initiale / débutant et test CACES® R486 plateforme élévatrice mobile de personnel (pemp) (catégories A - B - C)

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée

Durée

2 à 5 jours.

Variable selon : l'expérience de l'apprenant et le centre de formation.

Durée pour plusieurs catégories : sur devis.

Formateurs

Formateur spécialisé en conduite en sécurité, justifiant d'une expérience dans la logistique, la manutention ou la conduite des PEMP. Il est formé à la pédagogie via le process City'Pro.

Dispositifs de suivi

Feuille d'émargement et attestation de stage.

Lieu de formation

Au sein d'un centre City'Pro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation R.486(A).

Méthodes pédagogiques

Selon les modalités d'examen définies dans la R.486(A) de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique . Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié.

Validation des acquis

Selon les modalités d'examen définies dans la R.486(A) de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique. Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié.

Les agences exclusivement référencées sur INRS peuvent délivrer les catégories sur lesquelles elles sont certifiées.

Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Modalités d'accès

Consultez la page agence sur le site city-pro.info

Accessibilité

Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes administratives.

Notre référent handicap vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation.

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité des PSH.

Tarifs et financements

En centre City'Pro ou sur city-pro.info